

# PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

## VIGILANCE METEO JAUNE A SURVEILLER

### PLUIES - INONDATIONS

**Destinataires :**

**Institutionnels :** COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN - CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département

**Opérateurs :** ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports - EFS – Réseau sport 64 - SNCF

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest – Sud Radio - RFM

**Date :** Mardi 20 avril 2020

**Heure :** 16h30

**N° :** 1

**Description de l'évènement :**

Début événement : mardi 21 avril 2020 à 16h30

Fin événement prévue le mercredi 22 avril 2020 à 12h00 au moins

**Qualification de l'évènement :**

Situation météorologique à surveiller pour un risque de pluie-inondations.

Des pluies continues et durables sont en cours depuis ce matin et viennent s'ajouter aux pluies des dernières 48 heures. Les intensités de ces pluies sont variables, souvent entre 2 et 5 mm par heure et peuvent par moment atteindre 5 à 10 mm par heure voire plus localement.

Sur les 12 dernières heures, on observe déjà 20 à 40 mm, localement plus entre le Piémont béarnais, les vallées des Gaves, la zone montagneuse du Pays Basque, le Béarn, ainsi que sur les plaines du nord du département.

Pour les prochaines heures, les pluies se maintiennent encore sur ces secteurs gagnant un plus large Piémont et les premiers contreforts, ainsi que les zones de plaines, toujours avec des intensités variables.

Ainsi, sur l'épisode jusqu'à demain mercredi mi-journée, on attend de façon généralisée sur le département 30 à 40 mm, localement 50 mm et 60 à 80 mm entre le Piémont béarnais, le Béarn, la zone montagneuse du Pays Basque et les vallées des Gaves.

**Conséquences possibles :** De fortes précipitations sont attendues, susceptibles d'affecter les activités humaines. Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.

Des cumuls importants de précipitations sur de courtes durées peuvent localement provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et de fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire.

**Conseils de comportement :** Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez, en particulier, les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC